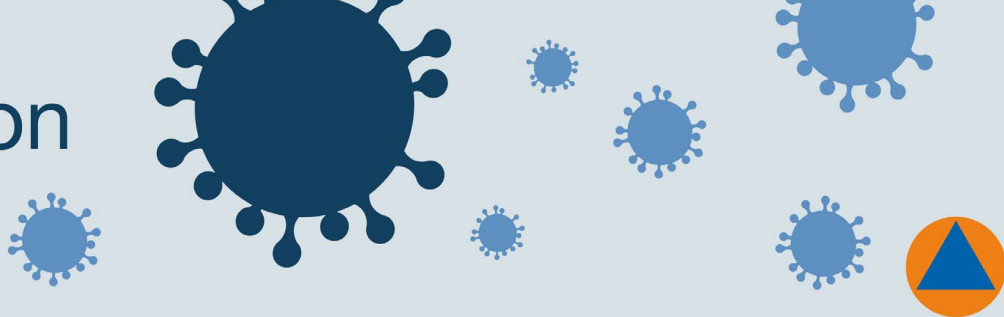


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 4 décembre 2020**

**OBJET : Poser un diagnostic clinique de la COVID-19 sur la base de la clinique et d'un facteur de risque sans l'obtention d'un résultat de test positif : est-ce une bonne pratique médicale?**

---

Nous désirons porter à votre attention qu'avant de poser un diagnostic clinique de la COVID-19 sur la base de la clinique et d'un facteur de risque sans l'obtention d'un résultat de test positif, il serait important que le médecin traitant discute de ce cas particulier avec un infectiologue ou un médecin de santé publique. Il appert que d'autres infections virales respiratoires pourraient être la cause des symptômes cliniques.

Merci de votre collaboration habituelle.

« Signature autorisée »  
Dr Jeannot Dumaresq  
microbiologiste-infectiologue

« Signature autorisée »  
D<sup>re</sup> Liliana Romero  
Directrice de la santé publique

« Signature autorisée »  
D<sup>re</sup> Monique St-Pierre  
Directrice des services professionnels

« Signature autorisée »  
Dr Martin Arata,  
Président du CMDP

« Signature autorisée »  
Dr Marc-Yves Bergeron  
Chef du DRMG

*Contenu autorisé par : Marco Bélanger*